

MODALITÉS DE MISE À DISPOSITION ET/OU DE CONSULTATION DES DOCUMENTS ET INFORMATIONS RELATIFS À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 23 JUIN 2020

Puteaux, le 14 mai 2020 (19h00 CEST)

L'Assemblée Générale mixte (ordinaire et extraordinaire) des actionnaires de la société ORPEA se tiendra à huis clos le mardi 23 juin 2020, à 9h30, au siège social de la Société, 12 rue Jean Jaurès - 92813 Puteaux Cedex.

L'avis préalable, comportant l'ordre du jour, les projets de résolutions, ainsi que les modalités de participation et de vote à l'Assemblée Générale, a été publié au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires du 6 mai 2020.

Aucune carte d'admission ne sera délivrée et les actionnaires doivent exprimer leur vote ou donner pouvoir en amont de l'Assemblée.

Des questions écrites peuvent être adressées à la Société préalablement à l'Assemblée, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par voie électronique à l'adresse suivante : financegroupe@orpea.net. En revanche, il ne sera pas possible de poser des questions en séance.

Les documents et informations relatifs à l'Assemblée Générale et visés à l'article R. 225-73-1 du Code de commerce sont consultables sur le site Internet d'ORPEA : www.orpea-corp.com, rubrique Actionnaires / Assemblées Générales.

Tout actionnaire peut demander l'envoi des documents et renseignements visés par les articles R. 225-81 et R. 225-83 du Code de commerce auprès de SOCIETE GENERALE SECURITIES SERVICES - Département Titres et Bourse - Service des Assemblées - SGSS/SBO/CIS/ISS/GMS - 32 rue du Champ de Tir, CS 30812, 44308 Nantes Cedex 03, France (établissement centralisateur mandaté par ORPEA).

Les actionnaires pourront prendre connaissance des documents qui seront déposés sur le bureau de l'Assemblée Générale auprès de la société ORPEA, Service Relations Investisseurs, 12 rue Jean Jaurès, CS 10032, 92813 Puteaux Cedex, pendant un délai de 15 jours précédant la date de l'Assemblée Générale.

Les modalités de participation et de vote à l'Assemblée sont susceptibles d'évoluer en fonction des impératifs légaux en lien avec le Covid-19. Vous êtes donc invités à consulter régulièrement la rubrique dédiée à l'Assemblée Générale 2020 sur le site de la Société <http://www.orpea-corp.com> (Rubrique Actionnaires/Assemblées Générales) qui sera actualisée des décisions prises.

A propos d'ORPEA (www.orpea-corp.com)

Créé en 1989, ORPEA est un des principaux acteurs mondiaux de la prise en charge globale de la Dépendance, avec un réseau de 1 014 établissements pour 104 234 lits (dont 20 932 lits en restructuration ou construction) dans 22 pays, répartis sur 5 clusters :

- France Benelux : 509 établissements / 45 068 lits (dont 4 752 en construction)
- Europe Centrale : 249 établissements / 26 491 lits (dont 4 885 en construction)
- Europe de l'Est : 136 établissements / 14 621 lits (dont 3 647 en construction)
- Péninsule ibérique/ Latam : 119 établissements / 17 914 lits (dont 7 648 en construction)
- Autres pays : 1 établissement / 140 lits

ORPEA est coté sur Euronext Paris (ISIN : FR0000184798) et membre des indices SBF 120, STOXX 600 Europe, MSCI Small Cap Europe et CAC Mid 60.

Relations investisseurs

ORPEA

Steve Grobet

Secrétaire général Finance

s.grobet@orpea.net

Hélène de Watteville

Relations Investisseurs

h.dewatteville@orpea.net

Relations investisseurs

NewCap

Dusan Oresansky/Emmanuel
Huynh

Tél. : 01 44 71 94 94

orpea@newcap.eu

Relations Médias

Image 7

Jérémy Côme

Tél. : 01 53 70 74 29

jcome@image7.fr